

VOTRE LOGEMENT EST-IL PRÉCAIRE ?

AVEZ-VOUS
UNE ADRESSE
TEMPORAIRE ?

VOUS
BÉNÉFICIEZ
DE DROITS À
L'ENSEIGNEMENT
IMPORTANTES !

HABITEZ-VOUS...

- Avec des parents, des amis ou d'autres personnes parce que vous avez perdu votre logement ou en raison de difficultés économiques ?
- Dans un foyer d'hébergement ?
- Dans un motel ou un hôtel parce que vous n'avez nulle part où aller ?
- Dans de mauvaises conditions de logement ?

DANS CE CAS, VOUS POUVEZ ÊTRE PROTÉGÉ AUX TERMES DE LA LOI MCKINNEY-VENTO !

Les enfants et les adolescents résidant dans un logement provisoire ont les droits suivants :

- rester dans la même école, y compris en Pre-K (enfants de cinq ans ou moins), et bénéficier de transports scolaires gratuits même entre circonscriptions scolaires différentes ;
- s'inscrire immédiatement dans une école, sans dossier (dossier scolaire, dossier médical, carnet de vaccination, attestation de résidence) ;
- bénéficier de services d'éducation spécialisée immédiatement si l'étudiant a un plan d'éducation personnalisé (IEP) en cours de validité ;
- participer pleinement à toutes les activités scolaires, ainsi qu'aux activités préscolaires ou périscolaires ;
- bénéficier de services et d'aide, par exemple pour les fournitures scolaires, au titre de l'Article I ;
- bénéficier de repas gratuits à l'école sans avoir à remplir de demande ;
- obtenir de l'aide pour s'inscrire en Pre-K (enfants de cinq ans ou moins), en Head Start (programme préscolaire) ou d'autres programmes préscolaires, et en intervention précoce chez l'enfant (Early Intervention) ; et
- obtenir une aide à la préparation et à l'inscription à l'université.

Demandez à votre interlocuteur McKinney-Vento de vous aider !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque circonscription scolaire doit avoir un interlocuteur McKinney-Vento pour aider les étudiants qui vivent dans un logement provisoire.

POUR OBTENIR DE L'AIDE :

- Interlocuteur McKinney-Vento

Si cet emplacement est vide, contactez NYS-TEACHS pour obtenir des informations relatives au contact au 800-388-2014 ou rendez-vous sur www.nysteachs.org/liaison

- Coordinatrice de l'État de New York pour l'éducation des jeunes SDF
Melanie Faby
E-mail : melanie.faby@nysed.gov
Web : www.p12.nysed.gov/accountability/homeless

Pour de plus amples informations, appelez
NYS-TEACHS 800-388-2014
www.nysteachs.org

